

**LICENCE INFO COM 2EME ET 3EME ANNEE / LICENCE  
PROFESSIONNELLE INFOGRAPHIE 3D TEMPS REEL****STAGE EN ENTREPRISE**

Le stage en entreprise doit permettre dans un cadre opérationnel de mettre en pratique l'ensemble des compétences de l'étudiant dans le cadre réel de son futur métier, afin de favoriser son insertion professionnelle.

**OBJECTIFS**

La durée du stage doit favoriser l'intervention de l'étudiant sur une prestation de services, idéalement de son lancement à sa livraison.

**MISE EN OEUVRE**

Les missions confiées comprendront nécessairement **un travail de modélisation, développé et textures pour une application 3D en temps réel**. Il pourra également être confié des **activités d'animation skinning de personnage 3D** et des travaux annexes au projet dans un contexte pré-calculé ou multimédia.

**L'entreprise qui accueillera le stagiaire devra l'immerger dans un des projets 3D Temps réel** qu'elle traite, que ce soit pour ses clients ou pour elle-même. Dans l'idéal, le stagiaire devra participer et avoir un rôle actif dans le déroulement d'un projet depuis les premières réunions de définition de celui-ci jusqu'à la livraison des produits.

Dans la réalité, l'entreprise ne pourra peut être pas faire coïncider facilement les calendriers de ses projets avec le calendrier du stagiaire. Dans ce cas, il sera demandé au maître de stage de fournir au stagiaire toutes les informations et documents nécessaires à la reconstitution par le stagiaire de l'histoire complète du projet en vue de la rédaction de son rapport de stage. Le stagiaire aura à justifier de son implication réelle dans le projet.

**CALENDRIER**

De 8 à 12 semaines à partir du 15 avril 2019 pour les L2.

De 12 à 16 semaines à partir du 25 février 2019 pour les L3.

17 semaines pour les étudiants en licence professionnelle à partir du 18 février 2019.

**EVALUATION**

Le stage fait l'objet de la rédaction par le stagiaire d'un rapport et d'une évaluation du stagiaire par le maître de stage. A mi-parcours, une visite peut être effectuée par le responsable de la formation pour faire le point (à défaut pour les stages à l'étranger cette visite est parfois remplacée par un entretien Skype).

## CONVENTION

Une convention de stage, entre UCO Laval - Laval L3Di et l'entreprise, établit les responsabilités des deux parties et les règles administratives de fonctionnement et spécifie les objectifs pédagogiques du stage et les missions confiées aux stagiaires. La convention est établie après validation du lieu de stage par le directeur de UCO Laval - Laval L3Di.

## MODALITÉS DE SUIVI

En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, celui-ci en informe au plus tôt le coordinateur de la formation ou la direction de UCO Laval - Laval L3Di. Si nécessaire un formateur de UCO Laval - Laval L3Di prend contact avec le maître de stage.



25 rue du Mans 53 000 LAVAL  
**Tél : 02 43 64 36 64 - Fax : 02 43 64 36 69**  
**e-mail : [uco@ucolaval.net](mailto:uco@ucolaval.net) - web : [www.laval3di.org](http://www.laval3di.org)**